

## Termes de Référence - 83444147

<b>Pour</b>	Un expert court-terme national ingénieur
<b>Projet</b>	Maendeleo Pamoja (MP)
<b>Projet-No</b>	2021.1829.7
<b>Objectif</b>	Supervision et appui technique à la construction et à la réhabilitation des infrastructures de base au Sud-Kivu RDC
<b>Période</b>	01.09.2023 au 31.12.2024 (jusqu'à 80 jours ouvrables + des éventuels jours de voyage)
<b>Lieu</b>	Bukavu, Kamanyola, Luvungi, Kakamba, Sud-Kivu, RDC

### 1. Contexte

La Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH est une entreprise fédérale allemande. Elle travaille dans plus que 130 pays autour du monde. La GIZ intervient depuis 1978 pour le compte du ministère fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ) en République Démocratique du Congo (RDC).

La GIZ recrute un/e expert/e court-terme national ingénieur pour la supervision et l'appui technique à la construction et à la réhabilitation des infrastructures de base (p.ex. rues, ponts, dépôts, canaux d'irrigation) dans le cadre du projet Maendeleo Pamoja. C'est un projet d'aide transitoire qui se focalise sur la Plaine de la Ruzizi et plus généralement les territoires d'Uvira et de Walungu, située dans la province Sud Kivu à l'Est de la RDC, dont l'objectif est de permettre aux individus, aux ménages, aux groupes sociaux ainsi qu'aux structures administratives locales de mettre en œuvre davantage de pratiques sociales et économiques de développement durable. Dans le cadre de ce projet, des mesures de constructions et réhabilitation des infrastructures de base sont prévu. Un consultant court-terme national est chargé de la réalisation d'une étude de faisabilité et l'ingénieur du projet est chargé d'accompagnement sur place de tous les mesures de construction ou réhabilitation. L'expert court-terme national auquel font objectif ces termes de référence sera chargé de la supervision et l'appui technique.

### 2. Scope of work

Dans le cadre de son travail, le/la consultant/e en coopération avec le projet devra :

1. Faire le choix des infrastructures à réaliser et les prioriser ;
2. Procéder à des appels d'offres et adjudications de services de construction et de réhabilitation ;
3. Suivi les travaux de construction et réhabilitation ;

### 3. Calendrier

Le/la candidat/e retenu/e commencera sa prestation le 01.09.2023. Le contrat durera jusqu'au 30.12.2024 et comprendra jusqu'à 80 jours ouvrables. Le/la consultant/e se rendra sur les sites de construction pour une inspection ponctuelle (environ 12 missions). Les frais de voyage nécessaires seront indemnisés sur présentation de justificatifs et conformément aux règles et réglementations de la GIZ. Le taux GIZ sera appliqué sur l'hébergement, transport et perdiem

conformément à la grille d'honoraire et non sur présentation de justificatives. Etant donné que les sites sont connus.

Le/la consultant/e n'a aucune réclamation sur le nombre de jours indiqué dans le contrat. Dans le cas où la mission est interrompue ou terminée plus tôt, seul le temps travaillé sera compensé selon le tarif journalier convenu.

Le consultant devra à tout moment coordonner étroitement ses missions, tâches et fonctions dans le cadre de cette mission avec l'équipe du projet et plus particulièrement avec l'ingénieur du projet. Son contrat sera géré par le bureau national de la GIZ à Kinshasa.

#### **4. Tâches particulières**

- Faire le choix des infrastructures à réaliser et les prioriser en se basant sur l'étude de faisabilité qui sera mise à disposition par le projet ;
- Revoir la planification et s'assurer que les exigences sont respectées ;
- Appuyer à l'expert technique du projet dans la préparation des dossiers d'appel d'offres (DAO) conformément aux orientations de la GIZ ;
- Valider les DAO du point de vue technique et budgétaire ;
- Echanger avec le département de la construction de la GIZ, pour approbation, les documents relatifs aux mesures prises conformément aux processus internes en appui à l'ingénieur du projet ;
- Faire le suivi des chantiers de construction et réhabilitation en appui à l'ingénieur du projet
- Suivre les travaux de construction et la gestion de toutes les activités connexes pendant leur préparation, leur planification, leur mise en œuvre et leur remise en étroite collaboration avec l'expert technique du projet et le département de construction de la GIZ. À ce titre, il/elle fait des missions ponctuelles au terrain, assure la conformité de la qualité avec les plans de construction et les spécifications approuvés, la surveillance technique et la liaison avec les parties contractantes afin de garantir l'efficacité et la conformité de toutes les activités liées à la construction, y compris le processus d'approvisionnement
- Contrôler et évaluer d'un point de vue technique et économique les processus d'approvisionnement concernant les mesures de construction prévues, par exemple l'affectation des contractants, l'approvisionnement en matériaux, etc. Par exemple vérifier les rapports et les factures des contractants par rapport aux budgets et aux propositions initiales et autoriser les paiements après validation par la cheffe du projet ;
- Gérer et superviser la remise des œuvres aux contreparties congolaises, y compris les processus de réception provisoire et finale, et, si nécessaire, documenter la rectification des défauts ;
- Veiller à ce que les tâches assignées, ainsi que toutes les tâches connexes, soient traitées dans le cadre d'une démarche techniquement et économiquement appropriée pour atteindre les objectifs prévus et dans les délais impartis ;
- Veiller à ce que tous les documents nécessaires soient mis à la disposition de la GIZ en temps voulu. En outre, le consultant doit procéder à un contrôle de qualité des documents fournis afin de s'assurer qu'ils répondent aux exigences convenues ;
- Environ 12 missions sur le terrain et disponibilité virtuelle ;
- Exécuter d'autres tâches connexes à la demande de la GIZ.

#### **5. Résultats**

- Mener à bien les mesures de construction dans les délais et le budget impartis ;
- Elaborer le rapport final en accord avec l'expert technique, comprenant une documentation technique complète et des photos ;

#### **6. Exigences de l'offre**

Qualifications, compétences et expérience requises :

- Diplôme d'ingénieur avec une spécialisation en construction/ingénierie civil ;
- Expérience professionnelle confirmée d'au moins 10 ans dans le domaine de l'ingénierie/de la construction, dont au moins 5 ans d'expérience de la gestion/supervision de la construction sur site ;
- Expérience professionnelle avec des mesures de construction et les processus connexes de la GIZ obligatoire ;
- Expérience professionnelle dans les entreprises internationales ou à l'étranger obligatoire ;
- Très bonnes compétences linguistiques en anglais et en français, tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- Disponibilité pour environ 12 missions sur le terrain ;
- Faire preuve de flexibilité et d'aisance pour travailler de manière autonome dans un environnement de travail international ;
- Capacité à travailler efficacement et de manière autonome sous pression et avec des contraintes de temps considérables ;
- Solides compétences sociales, interpersonnelles et de communication.

## **7. Conditions et procédure de soumission de l'offre**

L'offre technique doit comprendre:

- Le CV du/de la consultant/e (formation, expertises, expériences) ;
- Contacts de trois personnes référence ;
- Proposition technique.

L'offre financière doit comprendre le taux d'honoraire. Les frais de transport, de l'hébergement et des indemnités seront payés selon le taux de la grille GIZ. Un budget de 4000 USD est prévu pour la rémunération flexible pour des besoins imprévus à cause de la situation sécuritaire. Veuillez tenir compte de ce budget dans votre offre. Le recours à l'élément de rémunération flexible requiert l'autorisation écrite préalable par la GIZ. La GIZ organisera le transport à partir de Bukavu (de Bukavu jusqu'à Kamanyola, Luvungi ou Kakamba).

Compte tenu de la période du contrat, une avance sera automatiquement payée. En outre des paiements intermédiaires peuvent être effectués sur base de présentation des factures intermédiaires et des fiches de prestation chaque 4 mois. Le montant finale va être payé après approbation du rapport finale par le projet MP et la présentation de la facture finale par le/la consultant/e. Tous les prix doivent être indiqués hors taxe (taxe sur le chiffre d'affaires, taxe à la valeur ajoutée, ou taxe de ce genre).

Une fois que GIZ/MP aura reçu et analysé les candidatures, elle pourra demander des éclaircissements aux candidats, si nécessaire.

## **8. Evaluation des offres**

Les propositions soumises à la GIZ par le/la consultant/e seront évaluées sur la base de critères ci-dessous :

Proposition technique (70%) :

- Profil du/de la consultant/e (p.ex. formation, expérience et compétences) ;
- Proposition technique ;
- Un entretien pourrait être organisé pour permettre au soumissionnaire de se présenter et de répondre aux éventuelles questions.

Proposition financière (30%) :

- Les coûts de la prestation.